

Présentation

En 2006, soit un an après la mise en place de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, la dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage s'élevé à plus de 27 milliards d'euros. Elle s'accroît de 3,9 % par rapport à 2005, poursuivant pour la quatrième année consécutive sur un rythme de croissance supérieur à celui des années 1997 à 2001 (en moyenne de 1,4 % par an).

Cette augmentation est due essentiellement à la forte croissance des dépenses des régions en direction des jeunes (notamment pour l'apprentissage), et à celle des dépenses de formation des entreprises en direction de leurs salariés (+ 6%). Principal financeur de la formation professionnelle continue, celles-ci engagent 41 % de la dépense totale. Les dépenses de formation de l'État, deuxième financeur de la formation professionnelle, sont restées stables en 2006 (- 0,1 %), après plusieurs années de baisse. Dans le même temps, l'implication des régions s'est affirmée et celles-ci, avec un concours à la dépense totale de 14 %, sont en voie de devenir un financeur de la formation professionnelle aussi important que l'État [1].

Les jeunes, à eux seuls, bénéficient de 25 % de la dépense de formation professionnelle. Les régions leur consacrent en effet les deux tiers de leurs dépenses dans ce domaine. La dépense pour les demandeurs d'emploi atteint son plus bas niveau sur les dix dernières années, en raison notamment de la baisse du nombre d'inscrits à l'ANPE. Les actifs occupés sont les principaux bénéficiaires des dépenses de formation continue avec 61 % de la dépense totale [2].

L'ensemble des établissements de l'Éducation nationale réalise, en 2006, un chiffre d'affaires de 715 millions d'euros au titre des activités de formation continue, stable par rapport à 2005. Cette stabilité résulte d'une très légère augmentation de l'activité des établissements d'enseignement supérieur dont le chiffre d'affaires progresse de près de 0,4 %, associée à une faible diminution de l'activité des GRETA (- 0,5 %). La stabilité du chiffre d'affaires global s'accompagne d'une diminution du nombre de stagiaires.

En 2006, le nombre d'heures stagiaires est resté stable dans les GRETA après une baisse continue depuis 2002. En revanche, il continue à se réduire pour la deuxième année consécutive dans l'enseignement supérieur. Au total, le nombre d'heures stagiaires diminue de plus de 2 % en 2006 [3].

Source : DARES, ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Premières synthèses, n° 49.1, DARES, décembre 2008.
- Notes d'Information, 09.06, 09.11.

Définitions

■ **Formation continue.** La formation continue est une obligation légale depuis 1971. Elle a pour but d'assurer aux salariés, employés ou demandeurs d'emploi, une formation destinée à conforter, améliorer ou acquérir des connaissances professionnelles.

■ **Marché de la formation professionnelle.** Le marché de la formation professionnelle est constitué par l'ensemble des organismes remettant chaque année à l'Administration, un Bilan pédagogique et financier. Il recouvre non seulement les organismes dont la formation des adultes et la formation continue est l'activité principale (NAF 804C), mais tous les organismes d'enseignement, les écoles de conduite et d'autres organismes dispensateurs de formation continue mais dont ce n'est pas l'activité principale.

■ **Financement de l'État.** Fonds provenant surtout du Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (FFPPS) ; y contribuent le Fonds national pour l'emploi (FNE), l'ANPE, le Fonds social européen (FSE), le budget de formation des agents de la fonction publique.

■ **Financement des collectivités territoriales.** La décentralisation des fonds publics est intervenue au 1^{er} juin 1983 et a été confortée par la loi quinquennale de décembre 1993, relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle. Les régions ont par ailleurs pris en charge, depuis le 1^{er} janvier 1999, les formations qualifiantes et pré qualifiantes des jeunes de moins de 26 ans.

■ **Financement des entreprises.** Prélèvement sur la masse salariale de 1,6 % au titre de la formation continue. On distingue :
- le secteur "1,6 % strict" : les entreprises participent soit directement, soit indirectement par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), nationaux ou régionaux ;
- le secteur "1,6 % extensions" : formation pour les collectivités locales, les personnels hospitaliers, les artisans et les agriculteurs.

■ **Stagiaires en formation.** Le nombre des stagiaires pour une année donnée comptabilise toutes les personnes qui ont suivi un stage dont une partie s'est déroulée durant cette année (civile). Une partie des stagiaires suit, au cours de l'année, plusieurs stages et se trouve donc comptée plusieurs fois.

■ **Heures stagiaires.** Voir 7.2.

■ **GRETA.** Voir 7.3.

[1] Dépense globale par financeur final (y compris investissement) (millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Structure 2006 (en %)	Évolution 2006/2005 (en %)
État	5 215	4 812	4 968	4 550	4 414	4 411	16	-0,1
Régions	1 971	1 939	2 061	2 715	3 410	3 759	14	10,2
Autres collectivités territoriales	29	27	32	45	44	49	0	70,7
Entreprises	9 700	9 691	9 929	10 060	10 529	11 180	41	6,2
Ménages	894	1 043	942	960	970	1 031	4	6,3
Autres administrations publiques et UNEDIC	1 156	1 251	1 347	1 447	1 322	1 183	5	-10,5
Dont : autres administrations publiques	642	219	150	151	154	174	1	13,1
UNEDIC	514	1 032	1 197	1 296	1 168	1 009	4	-13,6
Total (hors fonctions publiques pour leurs propres agents)	18 965	18 763	19 279	19 777	20 689	21 613	80	4,5
Fonctions publiques pour leurs propres agents	4 987	5 266	5 313	5 470	5 407	5 493	20	1,6
Total (y compris fonctions publiques pour leurs propres agents)	23 952	24 029	24 592	25 247	26 096	27 106	100	3,9

[2] Dépense globale par public bénéficiaire (millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Structure 2006 (en %)	Évolution 2006/2005 (en %)
Jeunes	5 867	5 612	5 835	5 920	6 337	6 631	25	4,6
Apprentissage	3 669	3 432	3 688	3 796	4 001	4 302	16	7,5
Alternance	1 446	1 397	1 348	1 270	1 325	1 257	5	-5,1
Formation et accompagnement des jeunes	752	783	799	854	1 011	1 072	4	5,9
Demandeurs d'emploi	3 507	3 436	3 457	3 609	3 504	3 359	12	-4,1
Agents du secteur public	4 644	4 935	4 978	5 128	5 113	5 247	19	2,6
Actifs occupés du secteur privé	9 359	9 498	9 733	9 976	10 588	11 387	42	7,6
Investissement	575	548	589	614	554	482	2	-13,1
Total	23 952	24 029	24 592	25 247	26 096	27 106	100	3,9

[3] L'activité de formation continue de l'Éducation nationale

	Chiffre d'affaires (millions d'euros)			Nombre de stagiaires			Nombre d'heures-stagiaires (milliers)		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
GRETA	406,1	400,0	398,1	472 900	446 100	439 400	62 300	57 900	58 100
Enseignement supérieur	310	315,6	317	427 000	413 600	429 000	62 000	57 500	55 800
dont Universités et grandes écoles	214	212,6	224	339 000	333 000	348 000	45 000	41 900	43 100
Total Éducation nationale	716,1	715,6	715,1	899 900	870 100	868 400	124 300	116 900	113 900